



URBANISME

LA VILLE MOBILISÉE CONTRE L'HABITAT INDIGNE - JUIN 2025

Pour lutter efficacement contre les logements dégradés et relancer l'attractivité du centre-ville, la Ville de Mantes-la-Jolie lance une vaste opération de requalification de l'habitat ancien, en s'appuyant sur un outil puissant : la concession d'aménagement.

Publié le 16 juin 2025



C'est une nouvelle page qui s'ouvre pour le coeur de Mantes-la-Jolie. À travers un partenariat ambitieux mené dans le cadre du programme national

Action Coeur de Ville

, la municipalité engage une action de fond contre l'habitat indigne, la vacance et l'insalubrité.

*" Cette opération va nous permettre d'agir concrètement sur des situations qui durent depuis trop longtemps ", souligne **Fabien Corbinaud**, adjoint au maire en charge de l'Urbanisme, de l'Aménagement durable, du Logement, de l'Hygiène et de l'Habitat dégradé. " Le centre-ville souffre d'un parc immobilier ancien, souvent dégradé, et de nombreux logements vacants. Il était urgent de réagir. "*



Grâce à la mise en place d'une concession d'aménagement confiée à Grand Paris Aménagement, la Ville se dote d'un outil opérationnel capable de traiter en profondeur les immeubles les plus dégradés.

L'objectif est clair : **réhabiliter près de 685 logements sur 12 ans et remettre sur le marché environ 200 logements vacants.**

*" Nous voulons permettre à de nouveaux habitants de revenir vivre en centre-ville, dans des logements décents, proches des commerces, et ainsi renforcer la vitalité économique locale ", poursuit **Fabien Corbinaud**. Outre la rénovation, des opérations de restauration immobilière seront menées pour obliger, si nécessaire, les propriétaires à réaliser les travaux sur les ensembles les plus insalubres.*

Ce projet, porté par la Ville et soutenu par de nombreux partenaires publics (Région, ANAH, Banque des Territoires, etc.), marque un tournant : il combine ambition sociale, qualité urbaine et développement économique. *“C’est une stratégie globale de renaissance du centre-ville que nous mettons en oeuvre”*, conclut **Fabien Corbinaud**. *“ Elle vise à offrir à tous un cadre de vie plus digne, plus attractif et plus vivant.”*



Les principaux enjeux :

- › Passoires thermiques et lutte contre la précarité énergétique ;
- › Vacance de logements ;
- › Lutte contre l'habitat indigne ;
- › Sobriété foncière et renouvellement urbain ;
- › Intervention sur l'habitat dégradé.



Mission Flash Habitat :

Suite aux périls survenus rue Porte aux Saints et dans la poursuite de sa dynamique de résorption de l'habitat ancien dégradé, la Ville de Mantes-la-Jolie a lancé en fin d'année 2024 une " mission flash Habitat " sur le secteur du centre-ville, pilotée par la Ville en partenariat avec Soliha Yvelines Essonne.

Cette mission qui s'est terminée à la fin du mois de mai a eu pour objectif de procéder à un état des lieux flash du centre-ville (analyse de données, arpentage et visites d'immeubles dites " aller vers " sur les rues Porte aux Saints, des Pèlerins et Gambetta) ; proposer un premier accompagnement aux habitants grâce à des permanences animées par SOLIHA de février à mai 2025 à l'office de commerce, et préparer la concession d'aménagement rénovatrice.

Rénovation urbaine :

Le quartier du Val Fourré fait l'objet d'une vaste opération de renouvellement urbain. Trois objectifs majeurs sont poursuivis : transformation du quartier en vue d'améliorer le cadre de vie, proposer des logements de qualité et adaptés aux besoins des habitants et renouveler les équipements publics.

Vous avez connaissance de dysfonctionnements dans votre logement ou votre immeuble, contactez les services suivants :

› **Service Urbanisme :**

serviceurbanisme@manteslajolie.fr

et au 01 34 78 81 91 ou 01 34 78 81 79

› **Service Hygiène :**

servicehygiene@manteslajolie.fr

et au 01 34 78 97 80 ou 01 34 78 81 68